

# CONTRE GRAND DÉBAT

## LA SYNTHÈSE

### REMERCIEMENTS

*Merci aux 3500 contributeurs, dont l'implication a été forte et puissante. Ils nous ont fait remonter l'âme des territoires.*

*Merci aux comités territoriaux d'Objectif France de s'être mobilisés, et d'avoir organisé des réunions et cafés politiques dans toute la France.*

*Merci aux comités thématiques d'Objectif France, qui ont apporté leurs regards d'experts.*

*Merci à Patrice Huiban, Directeur du Pôle Projet, ainsi qu'à Aurélien Duchêne, Directeur adjoint du Projet, pour leur immense travail de synthèse.*

**Virginie Terrier**  
Déléguée Générale

**Eugène Daronnat**  
Directeur des Opérations

*« Si Objectif France s’inscrit résolument dans l’opposition au gouvernement actuel... ».*

## L’OBJECTIF

En plein mouvement des « Gilets jaunes », le président de la République a annoncé, lors de son intervention télévisée du 10 décembre 2018, le lancement d’un Grand débat national qui s’est tenu du 15 janvier au 15 mars 2019.

Si Objectif France s’inscrit résolument dans l’opposition au gouvernement actuel, persuadé que ce dernier n’a ni la volonté ni le courage de prendre les mesures nécessaires au redressement de notre pays, il a souhaité, suivant en cela une démarche républicaine, participer à cette initiative lancée par l’exécutif.

Afin de recueillir les doléances et propositions de nos compatriotes, Objectif France a mis en place une plateforme sur son site internet et a mobilisé ses comités territoriaux sur tout le territoire afin d’organiser des réunions ouvertes à tous, le tout en suivant les quatre thèmes et 34 questions initialement soumises par le gouvernement. Afin de mesurer l’état d’esprit des Français au regard de ce Grand débat, Objectif France a également ajouté deux questions liminaires : « Que pensez-vous du Grand Débat national mis en place par l’exécutif ? » et « Celui-ci vous semble-t-il exhaustif ou y a-t-il d’autres sujets que vous souhaite-

riez aborder ? » Objectif France a ainsi recueilli et synthétisé des milliers de contributions individuelles ainsi que les procès-verbaux de plusieurs dizaines de réunions locales. Ce traitement, basé sur une analyse sémantique de la récurrence des termes et de la tonalité des réponses, a pour objectif de restituer le plus fidèlement possible les retours des participants.

En réponse aux constats et propositions de nos concitoyens, Objectif France a tenu à se positionner au regard de l’avancée des réflexions menées par ses différents comités thématiques sur les sujets abordés (cf. les encadrés : « Le Regard d’Objectif France »). L’ensemble de ces restitutions est présenté ci-dessous. Après les retours aux deux questions propres à Objectif France, ceux relatifs aux 34 questions du Grand débat national sont ainsi répartis dans les quatre thèmes soumis aux Français, à savoir la fiscalité, l’organisation des acteurs publics, la transition écologique et la vie démocratique. Au regard de la proximité des réponses reçues, les deux premiers thèmes ont été fusionnés dans une même partie.

## **Des Français préoccupés par l'avenir du pays, mais sceptiques quant à la sincérité de l'initiative du Grand débat et aux suites qui en seront données. ”**

Même si beaucoup de participants distinguent la démarche d'Objectif France de celle du gouvernement, la tonalité générale est sceptique quant à l'utilité concrète de ce Grand débat national. Beaucoup pensent que les réponses « sont déjà écrites » ou que « la synthèse est déjà faite avant les résultats ». L'idée qui prédomine est que ce Grand débat est un « leurre », un « enfumage », du « pipeau pour endormir ». D'autres estiment, en outre, que c'est une manière pour le président de la République de faire campagne aux frais du contribuable.

Parallèlement, et sans que cela paraisse contradictoire, d'autres, minoritaires, estiment qu'il n'y a rien à perdre à participer à ce Grand Débat, que celui-ci est une première, que l'initiative est bonne car « on ne respecte plus les institutions ». Certains affirment qu'il faut participer « tout en restant sceptiques sur le résultat », que la démarche internet est une bonne idée pour ceux ne pouvant pas participer aux réunions locales, menées par Objectif France ou les autorités.

Sur le périmètre défini et les sujets abordés, beaucoup déplorent qu'on ne permette pas aux Français de s'exprimer sur les sujets fondamentaux que sont l'immigration, l'identité nationale, la laïcité, alors même que plusieurs questions abordent ces sujets dans la

dernière partie dédiée aux institutions, à la démocratie et à la citoyenneté. Est-ce une manière de dire que ces questions ne vont pas assez loin ou qu'elles ne se rattachent pas assez au quotidien des citoyens ? De façon générale, une citation de Bernard de W. illustre le ressenti de la majorité des participants à la consultation d'Objectif France : « Il me semble que les aspects sécuritaires et migratoires sont abordés de manière « périphérique, mais pas sur le fond ! ».

Parmi les autres sujets mentionnés qui auraient, selon de nombreux citoyens, mérité d'être abordés dans le cadre de cette consultation, citons la Famille, la Santé, le « déclin » de l'Education. Enfin, un sujet qui dépasse le quotidien de nos compatriotes est évoqué à plusieurs reprises. Il s'agit de l'affaiblissement de la France sur la scène internationale (et même l'Europe dans quelques plus rares contributions).

**Ce scepticisme sur le Grand débat et cette « envie de France » confirment le diagnostic d'Objectif France : les Français aspirent fortement à un sursaut national, mais n'ont absolument pas confiance dans le classe politique actuelle pour le mener. ”**

LE REGARD D'OBJECTIF FRANCE



*Le fait que nos répondants mentionnent la place de notre pays dans le monde ou le sentiment d'impasse collective montre que le Grand débat, organisé pour « être à l'écoute » des Français en leur posant des questions censées se rapprocher de leurs préoccupations quotidiennes, sous-estime l'attachement de nos concitoyens à l'intérêt supérieur de la France et à un destin collectif.*

*Il conforte ainsi l'ADN d'Objectif France : apporter des solutions concrètes, pragmatiques, connectées au terrain face aux urgences qui minent notre société, projeter notre pays dans l'avenir à partir d'un projet puissant, ambitieux et crédible de redressement national, projet mis en œuvre par des dirigeants exemplaires qui placent les intérêts de la Patrie, de la Nation et de la République au-dessus de leur propre personne.*

# ***Une large majorité des participants prône une fiscalité allégée, plus lisible et équitable, une baisse des prélèvements sur les entreprises et les biens de consommation courante avec comme pendant une réforme en profondeur de l'action publique.*** ”

## **Des contributeurs qui associent baisse de la fiscalité et sa rationalisation avec une baisse de la dépense publique**

Sur la question de la fiscalité et des dépenses publiques, il y a parmi les contributions et sans surprise un très fort consensus autour d'une baisse générale des prélèvements. Il est à noter la lucidité des participants qui associent presque systématiquement la baisse de la fiscalité et sa simplification avec une baisse des dépenses publiques, soit « une fiscalité plus juste et plus efficace ». D'autres citations traduisent ce sentiment très partagé. Pour Guy O. « En réduisant la dépense publique au minimum nécessaire à un bon fonctionnement des services publics, le montant des impôts serait alors compatible [avec] une justice fiscale, et efficace ». En écho, Yannick d'A. affirme qu'il « ne peut y avoir de baisses d'impôts que s'il y a parallèlement baisse des dépenses publiques ».

L'idée d'une remise à plat générale est très répandue. A la question « Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ? », Félicie A. répond : « Cette question n'a aucun sens. Il ne faut pas baisser tel ou tel impôt. Il faut reconstruire notre système fiscal afin qu'il soit lisible et logique. ».

## **Un consensus autour de l'universalité de l'impôt sur le revenu**

Sur les modalités d'une rationalisation de nos prélèvements obligatoires (pour mémoire impôts, taxes et cotisations sociales), il y a un consensus autour d'une universalité de l'impôt sur le revenu, ne serait-ce que de manière symbolique (nombreux sont ceux qui parlent d'un impôt d'un euro pour les bas revenus). Il s'agit souvent de montrer que « tout citoyen doit se sentir

concerné » dès lors qu'il bénéficie de la redistribution et des services publics. On retrouve également, mais plus rarement, le terme « responsabiliser ». Dans quelques plus rares contributions, l'idée d'imposer chaque citoyen, même de manière symbolique, s'étend à d'autres impôts comme la taxe d'habitation. Pour Pascal B. « Le consentement à l'impôt est l'un des fondements de la démocratie. » Ceux qui rappellent que tout le monde paye des impôts indirects ou des cotisations sociales (à l'image du comité Objectif France de la Haute-Garonne) sont moins nombreux, mais un tel rappel n'est pas pour autant contradictoire avec cette idée consensuelle d'impôts directs universels, plus particulièrement celui, emblématique dans l'esprit de nombreux Français, portant sur le revenu.

S'il y a un accord global sur l'universalité de l'impôt sur le revenu, il y a un débat autour de sa progressivité ou de sa proportionnalité, même si on compte davantage de retours en faveur d'une imposition plus proportionnelle que des demandes de progressivité accrue.

## **Une fiscalité favorisant la production locale**

En dehors de l'impôt sur les revenus, on retrouve quelques mentions d'une fiscalité favorisant la production locale et nationale. Myriam F. souhaite ainsi une TVA plus favorable aux circuits courts, une fiscalité avantageant les produits « Made in France » ou une taxe sur les produits d'importation, bien que se pose dans ce cas la question de la compatibilité de ces propositions avec les règles européennes. Yvon E., quant à lui, propose « une TVA spécifique (au moins de 23 % ou 24 %) aux importations (et transformation) des produits hors Europe ». Pour Jean-François C. il faut « baisser la TVA sur les produits

## ***Une baisse de la fiscalité en priorité en direction des PME, des produits de consommation courante et...de la pédagogie !*** ”

de première nécessité et augmenter la TVA de 2 ou 3 points sur les autres produits, notamment ceux qui viennent d'Asie ». Le procès-verbal de la réunion publique organisée par le comité Objectif France des Hauts-de-Seine va dans le même sens en proposant une « Augmentation de la TVA, ce qui permet de taxer les produits fabriqués à l'étranger ». Pour autant, il n'y a pas de prises de position spontanées en faveur d'une TVA compétitivité/sociale.

Dans une vision plus systémique, voire philosophique, Cyprien B. reflète l'approche d'une bonne partie des contributeurs, soit « privilégier les impôts à assiette large et à taux faible ».

### **Une baisse de la fiscalité en priorité en direction des PME, des produits de consommation courante et...de la pédagogie !**

En ce qui concerne les prélèvements à alléger en priorité, la baisse des charges sociales revient particulièrement souvent. De même, de très nombreux retours pointent la réduction de l'impôt sur les sociétés et d'autres impôts pesant sur les entreprises. Les PME sont souvent citées comme prioritaires, sans que l'on retrouve pour autant une opposition entre ces dernières et les grands groupes comme on le constate parfois dans le débat public.

Le gel ou la diminution du nombre et du montant des taxes fait également partie des demandes les plus fréquentes. Par « taxes », les répondants entendent

davantage celles pesant sur des produits courants comme l'essence ou ceux de première nécessité.

Sur les sujets comme l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), il n'est pas constaté un grand mouvement favorable à son rétablissement ou à une plus grande taxation des « riches ». Cette position est minoritaire, encore plus que celle appelant à la suppression totale de l'ISF devenu impôt sur la fortune immobilière (IFI). En effet, seuls quelques retours demandent sa suppression définitive, ou des dispositifs qui encouragent l'investissement, mais on observe : 1) qu'ils sont sans surprise moins nombreux que les propositions de baisse d'impôt évoquées plus haut ; 2) qu'ils proviennent de contributions se démarquant par leurs positions plus libérales que la moyenne sur la plupart des sujets économiques.

Des retours également récurrents portent sur la fiscalité locale vue comme finançant des dépenses tentaculaires ou inutiles, sur le quotient familial et d'autres dispositifs de soutien aux familles.

Au-delà des baisses de prélèvements à opérer en priorité, une proposition émanant du compte-rendu du comité Objectif France des Bouches-du-Rhône reflète le message d'autres contributions sur le consentement à l'impôt : l'idée de « communiquer, former sur le fait que les dépenses nationales ou locales sont financées par les citoyens et que l'excès détruit de l'emploi ».

## ***Une rationalisation drastique de l'action publique et des économies symboliques au plus haut niveau de l'État comme chantiers prioritaires en matière de baisse des dépenses publiques. ”***

L'enjeu de la baisse des dépenses publiques fait consensus parmi les contributeurs au Contre-Débat initié par Objectif France. Cependant, si les contributions citant la réforme de l'action publique ou de la sphère sociale sont majoritaires, de très nombreux répondants se focalisent sur des économies anecdotiques, mais hautement symboliques, tel(le) le train de vie de l'Etat ou la fraude à la sécurité sociale dont le montant est difficile à évaluer et relativement faible en comparaison de la taille de nos déficits publics.

Ainsi, on retrouve souvent des contributions sur les « privilèges » des anciens présidents, le nombre de parlementaires, etc. Les répondants sont aussi très nombreux à désigner les « comités Théodule », les « agences inutiles », et autres entités publiques. Dans la majorité des cas, les répondants ne voient pas dans la suppression ou la diminution de ces dépenses, vues comme inutiles ou injustifiées, la solution pour réaliser les économies nécessaires. Ils y voient une mesure symbolique, comme Mathias M. qui appelle à « commander par l'exemple ». Pour autant, la réduction du train de vie de l'Etat, réclamée par la majorité des contributeurs, ne se focalise pas que sur la seule classe politique ; elle concerne aussi la haute administration. On retrouve souvent l'idée de baisser ou plafonner les salaires des hauts-fonctionnaires. Pour Guillaume L., « il paraît impensable que des hauts fonctionnaires gagnent plus que le président de la République lui-même ».

Pour rester sur des gisements d'économies mineurs, mais souvent évoqués, citons les aides aux immigrés, les dispositifs comme l'Aide médical d'Etat

(AME), les retraites versées aux étrangers n'ayant jamais cotisé en France (soit l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), anciennement « minimum vieillesse »), etc.

Du côté des gisements d'économies plus vastes, on retrouve très souvent la réduction du nombre de fonctionnaires, généralement territoriaux, avec des chiffres plus ou moins argumentés parfois avancés. On va du non-remplacement de la plupart des fonctionnaires partant à la retraite à l'identification de postes jugés inutiles. Exemple concret de ces postes jugés « inutiles » : « 187 000 enseignants n'enseignent pas » selon le compte-rendu du comité Objectif France des Yvelines.

La suppression ou la refonte du statut des agents publics est également souvent proposée, généralement avec l'idée de le réserver aux dépositaires de missions régaliennes, voire « d'envisager le recours à l'intérim pour les besoins ponctuels et spécifiques ». Plus généralement est exprimé le besoin de « rentabiliser » la masse salariale publique (les contributions n'emploient pas un terme aussi technique, mais c'est l'idée), d'augmenter sa productivité.

Beaucoup de contributions citent également les dépenses sociales comme gisements d'économies : traitements et transferts de type minima sociaux, mais aussi l'assurance maladie. Sur l'assurance maladie, sans entrer dans des développements trop détaillés, les propositions vont du déremboursement partiel ou total de certains soins à un meilleur contrôle/encadrement des honoraires ou du prix des médicaments. En dépit de ces divergences sur le

## ***Une rationalisation drastique de l'action publique et des économies symboliques au plus haut niveau de l'État comme chantiers prioritaires en matière de baisse des dépenses publiques.*** ”

« comment », contrairement à ce que l'on pourrait croire, beaucoup des contributeurs sont prêts à des mesures-choc dans la sphère sociale.

Les répondants pointent également et très régulièrement le problème des « doublons » à rationaliser ou supprimer, parfois en citant des exemples concrets, généralement locaux, souvent en restant évasifs. Au vu de la teneur générale des contributions, soit les répondants souhaitent répondre de manière brève aux questions et vont à l'essentiel, soit ils exposent une logique d'ensemble (simplifier, rationaliser les dépenses, les doublons) sans aller jusqu'à faire des arbitrages précis. La réduction du « millefeuille territorial » est ainsi très souvent évoquée comme source d'économies prioritaire à l'image des conclusions de la réunion publique organisée par le comité des Hauts-de-Seine qui suggèrent d'« éviter les doublons par la fin [effective] de la clause de compétence générale (1 responsable / 1 mission / des moyens) ». A titre d'exemple, Jean-François C. mentionne des services municipaux qui se télescopent avec ceux de la COM COM (abréviation pour communauté de communes), ceux de la COM COM qui se télescopent avec ceux du département, etc. Le sentiment général est qu'il y a trop d'acteurs qui « se marchent sur les pieds ». A l'image de la restitution du comité Objectif France du Gard, beaucoup estiment qu'« on ne sait pas qui est responsable de quoi ». Beaucoup de retours évoquent une diminution du nombre de communes, tout en gardant des élus de proximité. Certains avancent des solutions

chiffrées, comme le comité Objectif France de la Haute-Garonne qui mentionne un objectif de 10 000 communes (contre plus de 35 000 aujourd'hui). La majorité des contributeurs est prête à supprimer un niveau de collectivités entre région et département, généralement le département plutôt que la région.

A noter que les participants au Contre-Débat soulèvent souvent une problématique non incluse dans la question « Y a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? », à savoir la question du découpage régional. Certains émettent, comme le comité Objectif France de Haute-Savoie, le souhait de revenir aux anciennes régions. A Mutzig, le compte-rendu de la réunion organisée localement par le comité Objectif France évoque une demande forte et unanime de revoir le découpage de la Loi NOTRe qui a entraîné la disparition de l'Alsace en tant que collectivité. Quant au comité de Loire-Atlantique, la synthèse de la réunion mentionne le souhait de voir ce département rejoindre la Bretagne.

Pour illustrer un double-constat récurrent de régions trop grandes et de départements trop petits, on peut citer le compte-rendu du comité Objectif France du Gard : « quelques régions sont trop grandes donc sans « sentiment d'appartenance », quant aux départements ils sont devenus trop petits ».



## *Une rationalisation drastique de l'action publique et des économies symboliques au plus haut niveau de l'État comme chantiers prioritaires en matière de baisse des dépenses publiques. ”*

De manière générale, s'il y a un consensus pour dire qu'il faut faire de larges économies, les contributeurs sont cependant moins diserts sur les services publics à supprimer. Parmi les « comités Théodule » considérés comme inutiles sont souvent cités l'Observatoire de la laïcité ou le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et ses pendants régionaux. A défaut de suppression, la fusion de ce dernier avec le Sénat revient plusieurs fois.

Beaucoup de contributeurs sont prêts à céder certaines missions au privé, à l'image de Pôle emploi qui est parfois cité comme à privatiser, voire à supprimer. Certains veulent lister tous les services publics pour évaluer leur efficacité. Sans extrapoler, on peut supposer que ces répondants souhaitent s'en remettre à des « experts » qui auraient mandat pour le faire.

Toujours dans l'idée d'optimiser certains services publics, la réponse du comité Objectif France du Gard illustre le point de vue de beaucoup de contributeurs :

« 1/ Certains services publics, notamment du domaine concurrentiel, doivent être privatisés, en tous cas sortis du système « fonctionnaire », des régimes spéciaux, du management étatique, des parachutages et nominations d'« amis » n'ayant pas les compétences requises pour ces postes.

2/ Dans tous les métiers, on privilégie la recherche de la performance, du meilleur service client, de la qualité des produits et services, de l'efficacité du travail, du rendement optimum, avec une promotion au mérite [...] sauf dans l'administration où l'ancienneté prime la performance et la servilité prime la compétence. »

A noter, pour l'ensemble des sujets liés à la maîtrise de la dépense publique, que plusieurs contributions mettent en avant le besoin de confier un plus grand rôle à la Cour des Comptes, de veiller à un meilleur suivi de ses recommandations. Il en va ainsi des participants des Hauts-de-Seine au Contre-Débat qui reprochent aux juridictions financières « des rapports de qualité, mais peu efficaces (pas de sanction des ordonnateurs) [i.e. des responsables publics qui décident de la dépense] », tout en leur reconnaissant « une fonction d'éclairage, de contre-pouvoir (via la publication des rapports et leur écho dans la presse) ».

### **Pas de besoins de nouveaux services publics exprimés, mais la crainte d'une fracture territoriale**

Parmi les citoyens ayant répondu à l'initiative d'Objectif France, il n'y a pas une vague de demandes de nouveaux services coûteux. En revanche, on retrouve la question des territoires ruraux, de la santé, du vieillissement, de l'aide à domicile. Il s'agit, à travers ces demandes, de développer ou de renforcer des services existants, et non d'en créer de nouveaux. Dans cette logique, l'idée de créer des « guichets uniques » dans les zones délaissées revient fréquemment, à l'image de cette contribution issue du procès-verbal de la réunion publique organisée par le comité Objectif France du Puy-de-Dôme : « Créer des centres multiservices (EDF, Téléphone, Poste, SNCF, etc.) dans les petites communes à partir de partenariats publics/privés ».

*Objectif France propose une remise à plat totale de notre fiscalité et de notre action publique afin de casser le cercle vicieux qui mine le moral de nos compatriotes : prélèvements élevés et illisibles, services publics à la fois pléthoriques et de moins en moins efficaces, perte de compétitivité, faible croissance, hausse du chômage, stagnation du pouvoir d'achat...*

*A Objectif France, nous partageons le souhait et la lucidité de la très large majorité de nos compatriotes qui ont participé à notre Contre-Débat, à savoir baisser et rationaliser notre fiscalité parallèlement à une refonte en profondeur de notre action publique. Au regard de notre dette massive majoritairement détenue par des créanciers étrangers, c'est en effet notre seule marge de manœuvre pour briser le cercle vicieux précité.*

*Dans ce cadre, il nous faudra non seulement baisser massivement nos impôts, taxes et cotisations, mais il nous faudra également transférer en partie le financement de notre modèle social et environnemental, qui comprime les salaires et génère du chômage, du travail à la consommation, soit une assiette beaucoup plus large. Par une prise en charge d'une part des cotisations sociales (salariales et/ou patronales) par la taxe à la valeur ajoutée, hors produits de première nécessité, les produits importés, dont la fabrication ne respecte pas nos normes de protection des salariés et de l'environnement, participeraient au financement de nos retraites, de nos allocations chômage, de notre assurance maladie, ainsi que les 90 millions de touristes qui visitent notre pays chaque année.*

*Il nous faudra également et parallèlement travailler plus, plus longtemps, et mieux tant les 35H, outre leur impact désastreux sur notre compétitivité mesuré par la baisse de nos parts de marché et le déficit abyssal de notre balance commerciale, ont engendré une forte compression du temps de travail synonyme d'explosion du mal-être chez les salariés, les cadres et les agents publics.*

*Pour autant, travailler plus et plus longtemps ne suffira pas à briser ce cercle vicieux si la dépense publique continue à engloutir les efforts de nos compatriotes. Retrouver un cercle vertueux composé de faibles prélèvements, de croissance économique, de compétitivité, d'emploi et de pouvoir d'achat suppose aussi et surtout de réformer drastiquement l'Etat, les collectivités locales et l'ensemble des dépenses sociales, ces dernières représentant 700 Md€ sur 1200 Md€ de dépenses publiques. Non seulement nous devons, mais nous pouvons dépenser moins sans baisser la qualité du service rendu aux Français !*

*Dans les années 60, nous consacrons presque deux fois moins d'argent en pourcentage du produit intérieur brut pour nos politiques publiques. Qui peut dire qu'elles sont aujourd'hui deux fois plus performantes !*

*Au contraire, l'Etat des années 60, c'est non seulement un Etat qui protège, soigne et instruit efficacement, mais c'est un Etat agile, stratège, conquérant avec le lancement d'investissements moteurs qui font toujours notre fierté : le TGV, Airbus, Ariane, le nucléaire civil et militaire, etc.*

*Pour retrouver cette agilité, nous devons impérativement clarifier le « qui fait quoi » entre les différents acteurs de l'action publique, Etat, collectivités, mais aussi les organismes de Sécurité sociale, en suivant cette règle simple : un responsable, une mission et des moyens. En effet, outre la complexité des circuits administratifs, la séparation trop fréquente des décideurs et des payeurs, synonyme de déresponsabilisation, est l'autre cause majeure du déclin du rendement de chaque denier dépensé par et pour la collectivité.*

*Soulager et redynamiser notre tissu productif synonyme d'emploi et de pouvoir d'achat signifie diminuer cette dépense publique d'a minima 100 Md€ en 5 ans, en sachant que rejoindre la moyenne des dépenses publiques rapportées au PIB au sein de l'UE engendrerait un effort de plus de 200 Md€, soit dix points de PIB, notre pays dépensant 57 % de sa richesse produite chaque année contre moins de 48 % en moyenne chez nos voisins.*

*Mener intelligemment, cet effort suppose un travail détaillé d'évaluation de l'efficacité des dépenses et de leur pertinence. Le pôle « Réforme de l'Etat » d'Objectif France travaille à la mise en place d'un dispositif de revue des dépenses et de pilotage des réformes pour l'ensemble de la sphère publique. Si Objectif France souhaite réduire le nombre d'emplois publics, nous ne voulons pas que cela se fasse au détriment de la qualité des services rendus aux Français. Il importe donc d'identifier ministère par ministère, service par service, ce qui relève du « front office » (administration de terrain) de ce qui relève du « back office » (l'administration de guichet). Selon nous, c'est dans le « back office » que se trouve des gisements massifs de productivité.*

*Objectif France propose également d'innover en utilisant les outils numériques et les synergies public-privé à l'image des 17 000 points de contact de La Poste qui maillent le territoire, maillage maintenu à moindre coût grâce à l'appui des commerçants. Objectif France est ainsi persuadé qu'en identifiant de façon méthodique les gisements de performance et d'efficience dans les administrations publiques, il sera possible de dépenser moins et mieux pour un meilleur service rendu à nos compatriotes sans fracture territoriale.*

*Parallèlement à une revue de la pertinence de chaque dépense, la réduction du nombre d'emplois publics passe, et c'est le deuxième axe de travail du pôle « Réforme de l'Etat », par une réduction des interventions des acteurs publics : clarifier les missions de l'Etat, des collectivités locales et leur financement, lister et évaluer la plus-value des 550 opérateurs de l'Etat (Pôle emploi, le CNRS, etc.) comme des 26 autorités administratives/publiques indépendantes (l'AMF, le CSA, la CNIL, etc.), améliorer l'efficacité et l'efficience de notre couverture maladie (plus de 200 Md€ de dépenses par an avec de nombreuses possibilités de soigner mieux à moindre coût), réduire les échelons administratifs de cinq (Etat, Région, Département, Métropole/communauté d'agglomération/communauté de commune, ville/commune) à trois, tels sont les chantiers prioritaires sur lesquels nous travaillons.*

*Parallèlement à ces grands chantiers, Objectif France partage les nombreux retours reçus dans le cadre de sa consultation appelant à des mesures symboliques. L'exemple doit en effet venir des dirigeants et aucun effort d'ampleur en matière de dépense publique ne pourra être mené sans des mesures emblématiques visant réduire les dépenses au plus haut niveau de l'Etat.*

*En ce qui concerne les modalités de transformation de notre fiscalité en dehors de sa baisse générale, notre comité thématique Economie est également à l'œuvre avec plusieurs pistes, dont celle d'un impôt sur le revenu universel en suivant ces adages de bon sens : « les hauts taux tue les totaux » et « un bon impôt est un impôt à assiette large et à taux faible ». Dans cette logique, une simplification des tranches s'impose, voire le passage d'un impôt sur le revenu progressif à un impôt proportionnel et universel. En effet, notre impôt sur le revenu actuel n'apparaît pas efficace et équitable. Il ne concerne que la moitié d'entre nous, 80 % des recettes sont supportées par 20 % des contribuables, et de nombreuses niches fiscales permettent aux Français les plus aisés de diminuer des taux facialement élevés (le plus élevé est à 45 %).*

*Ces niches fiscales, si elles concernent majoritairement l'impôt sur le revenu, s'appliquent aussi aux entreprises, à l'image du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) ou du crédit impôt recherche qui ne font, là aussi, que compenser des prélèvements trop forts sur nos employeurs. Ces niches fiscales, qui engendrent complexité, illisibilité et frais de gestion, n'auraient pas lieu d'être si notre impôt sur les sociétés (IS) et nos cotisations sociales « de droit commun » étaient moins élevés. De nombreux rapports fleurissent d'ailleurs sur l'efficacité de ces régimes dérogatoires. Le dernier en date, publié en juin 2011, du Comité d'évaluation des dépenses fiscales et des niches sociales, est sans appel : sur les quelque 340 niches évaluées (sur 470 à l'époque), 125 sont considérées comme totalement inefficaces et 99 comme « peu efficaces ».*

*Au total donc, 66 % des mesures étudiées coûtent quelque 40 milliards d'euros pour une efficacité toute relative, même dans un contexte de forts prélèvements. Par exemple, les niches qui concernent l'outre-mer et la Corse. A l'inverse, le taux réduit de TVA applicable aux médicaments remboursables permet « d'alléger les charges de l'assurance maladie (...) tout en bénéficiant aux malades les plus modestes ». Et la non-fiscalisation des intérêts des livrets réglementés (Livret A, Bleu, LDD, LEP, Livret Jeune), qui coûte dans l'ensemble environ 300 M€ de manque à gagner, est considérée comme remplissant bien son rôle.*

*Il faut savoir qu'à force de multiplier les abattements et les niches fiscales depuis 30 ans, nous avons perdu de vue l'essence même de l'impôt. Aujourd'hui, le constat est sans appel, et la crise présente le confirme : l'impôt français est devenu illisible, incompréhensible et inefficace économiquement. La France a la particularité d'avoir les taux d'impôts parmi les plus élevés pour un rendement souvent faible. Conséquence, le consentement à l'impôt recule et c'est notre cohésion nationale qui est mise en danger. Un climat de suspicion se développe dans lequel certains contribuables ont la sensation de payer pour le voisin, ou que le voisin devrait payer davantage.*

## ***Une opposition unanime à une écologie punitive, de nouvelles dépenses, de nouveaux impôts, de nouvelles taxes.***”

### **Une opposition unanime à une écologie punitive, de nouvelles dépenses, de nouveaux impôts, de nouvelles taxes.**

Les participants au Contre-Débat sont unanimes quant à tout prélèvement additionnel relatif à la transition écologique. Une véritable levée de boucliers émerge des contributions en opposition à de nouvelles dépenses, de nouveaux impôts, de nouvelles taxes.

Dans les comptes rendus des comités Objectif France du Gard et du Puy-de-Dôme, comme dans les retours de nombreux contributeurs via le site internet, on retrouve le souhait de « faire d'abord des économies », le Gard précisant que nous saurons ainsi quelles marges nous avons pour soutenir des solutions écologiques. L'idée est de « verdir » la fiscalité en alourdissant les impôts relatifs à des activités à fort impact environnemental en contrepartie de l'allègement d'autres impôts assis sur des activités pas ou peu polluantes. Le comité du Puy-de-Dôme évoque ainsi la possibilité d'un emprunt national, d'une souscription volontaire, le renforcement des incitations fiscales à l'écologie en contrepartie de la réduction d'autres dépenses fiscales ou de favoriser fiscalement les circuits courts et aller jusqu'à taxer les produits hors Union européenne (UE) peu « nature friendly », ce dernier point étant partagé par Myriam F.

En revanche, pour Stéphane M., il faudrait éviter d'alléger le coût d'un verdissement de la fiscalité par la création de niches fiscales qui rajouteraient de la bureaucratie. Pour lui, dans une logique que d'autres

partagent parmi les répondants, il faut intégrer le verdissement de la fiscalité dans une refonte globale de celle-ci, qui ne se fera qu'avec des baisses de dépenses en parallèle.

Parmi les rares propositions de taxes/impôts nouveaux, on trouve l'idée de faire payer les gros pollueurs ou de renforcer le principe du pollueur-payeur. Enfin, au-delà du rééquilibrage de dépenses et des investissements en faveur d'activités peu polluantes ou de l'économie « verte », le comité Puy-de-Dôme propose une meilleure transparence quant à l'utilisation des produits issus de la fiscalité écologique, soit « le fléchage clair des dépenses vers l'écologie ».

### **Inciter les particuliers et les entreprises à diminuer leur empreinte environnementale**

De nombreuses contributions proposent d'« inciter fiscalement les ménages à s'équiper » (en chaudières et automobiles moins polluantes) et de fournir aux services publics davantage de voitures électriques pour pousser à en acheter. Nombreux sont également ceux qui suggèrent de renforcer les aides aux entreprises en vue de développer de nouvelles motorisations, soit une sorte de crédit impôt recherche ciblé, et ce, tout en diminuant le prix du carburant pour les véhicules équipés de ces nouveaux moteurs.

D'autres, comme Pascal B., ont une approche plus globale en prônant d'« Alléger fortement les taxes sur les fabricants afin d'offrir des produits attractifs et de qualité à moindre coût donc moins chers », soit une incitation à produire et acheter local.

## Des contributeurs en faveur d'une politique pragmatique avec des objectifs à long terme. »

Les conclusions du comité Objectif France de Loire-Atlantique rappellent qu'en matière d'émission de CO2, « On ne parle pas assez du fait que dans les habitations, l'isolation est très importante pour diminuer la consommation ».

Afin d'accélérer la transition écologique des acteurs économiques, ménages comme entreprises, il est à noter cette approche intéressante du comité du Gard : « Une fois dégagées les ressources nécessaires, les solutions les plus simples [seraient] : des financements avec remboursements très étalés à taux avantageux les plus supportables ; que l'État intervienne non pas en tant que prêteur ou financeur mais comme caution auprès des banques pour qu'elles accordent plus facilement des crédits longs et bon marché. »

Enfin, Myriam F. avance trois solutions concrètes : « [Imposer] un bonus-malus aux fabricants, [faire] bénéficier d'un allègement total du montant investi les contribuables (étalement sur plusieurs années de ce crédit d'impôt), [Permettre] l'accès simplifié à des crédits spécifiques écologie (banques). »

### **Pas de grande tendance en faveur de solutions nationales versus locales.**

En ce qui concerne l'échelon d'initiative et de mise en œuvre de solutions pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir, il n'y a pas de grande tendance en faveur du niveau national ou local.

En revanche, de nombreuses solutions concrètes sont suggérées, comme celles figurant dans le procès-verbal du comité Puy-de-Dôme suite à l'organisation d'une réunion publique :

« Gratuité / réduction du coût des transports en commun. Plan vélo en sécurité dans les villes. Développement des parkings relais. Impliquer les entreprises dans la proposition d'outils de covoiturage. Étaler les horaires de démarrage des activités le matin dans les agglomérations pour réduire les pointes de trafic. Plus de zone de covoiturage. Renforcer la pédagogie sur les réductions de consommation d'énergie. »

De nombreux contributeurs reviennent dans cette partie du questionnaire sur l'idée de consommer et utiliser les matières premières locales.

Pour Stéphane H., « Les PLU [les plans locaux d'urbanisme, NDLR] doivent permettre de rassembler les habitations sur des surfaces moins importantes afin de préserver les campagnes avoisinantes. Ça permet de faire baisser la pression sur le marché immobilier => pouvoir d'achat. Ça permet aux gens d'être plus près des centres d'intérêts et de leur travail = > gain de temps d'argent pour le citoyen. Donc construire des surfaces plus importantes sur foncier plus petit en zone de tension. Prévoir des potagers urbains entre les ensembles construits ou sur les toits. »

Enfin, un retour de la réunion publique organisée en Hauts-de-Seine par Objectif France rappelle la responsabilité de chacun : « développer une écologie des gestes simples qui peuvent faire beaucoup d'effets : promouvoir les usages vertueux (éteindre la lumière...) et non les grands projets coûteux ».

***Pour les contributeurs au Contre-Débat, la transition écologique doit s'effectuer de façon pragmatique en verdissant notre fiscalité sans l'alourdir afin d'inciter au changement de comportements, le tout à travers une démarche rationnelle de long terme et l'émergence d'une filière industrielle nationale dédiée.*** ”

### **Des contributeurs en faveur d'une politique pragmatique avec des objectifs à long terme**

De nombreux retours mettent l'accent sur la nécessité d'établir une stratégie en matière de transition écologique, soit une politique de long terme avec des objectifs structurants afin d'éviter des atermoiements, une instabilité de la fiscalité et des mesures en fonction des lobbies et gouvernements du moment. Une citation issue des conclusions du comité du Gard illustre ces retours importants en volume : « Que le Gouvernement mette en place une politique à long terme cohérente et réfléchie et non changeante au gré des ultra-écologistes ou des bonnets rouges ! »

Le compte rendu du comité Objectif France de la Haute Garonne estime, dans sa contribution sur la révolution des transports, que certaines technologies permettant de faire face à l'enjeu écologique existent, mais qu'elles ne seront accessibles au grand public qu'à horizon 2035 ou 2040. Selon les conclusions de ce comité, il faut donc accélérer leur mise en œuvre tout en liant enjeu démocratique et enjeu écologique : « il faut prévoir de définir un plan à long terme avec une loi de programmation, et en associant les citoyens à cette démarche via référendum ».

Les retours issus du comité du Puy-de-Dôme vont dans le même sens : « Lancer un grand plan H2 [Hydrogène ou Dihydrogène, NDLR]. Revoir à la hausse la partie nucléaire à horizon 2030-2050 dans la production d'électricité en France. Renforcer le respect

de l'environnement dans le programme dès l'Ecole ».

Dans de nombreux apports individuels, on retrouve également la volonté de renforcer la recherche, de promouvoir des solutions technologiques, soit de passer d'une écologie punitive à une écologie positive, facteur d'innovation.

Enfin, là comme sur beaucoup d'autres sujets, l'idée de montrer l'exemple, d'être cohérent avec son discours, revient. Le comité Objectif France de Haute-Savoie estime ainsi que l'Etat doit montrer la voie, en proposant notamment que tous les ministères utilisent des « moyens propres ». Christophe F. rappelle également les cas de personnalités politiques au comportement dissonant, de l'ex-ministre de l'écologie Nicolas Hulot en 4x4 à la secrétaire d'Etat à l'environnement flashée pour excès de vitesse en plein pic de pollution.

### **Refus d'une écologie punitive et soutien au développement d'une industrie verte**

En écho à un appel à une démarche de long terme, beaucoup de contributeurs soutiennent la définition d'une politique industrielle ambitieuse afin que la transition écologique devienne une opportunité économique pour notre pays, soit aller au-delà de l'écologie « punitive » synonyme de taxation nouvelle et de culpabilisation de nos compatriotes. De nombreux retours soulignent qu'il en va également de notre souveraineté dans le monde de l'après-énergie fossile.

## ***Pour Objectif France, la transition écologique doit être menée de façon à la fois pragmatique et ambitieuse, en équilibrant les efforts entre préservation de la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique.*** ”

L'idée est d'être le plus exemplaire possible sans se pénaliser. Revient à nouveau dans cette partie du questionnaire, même si elle est minoritaire, l'idée de taxer les produits importés (hors Europe) « not sustainable ».

Nombreux sont ceux qui rappellent, comme Yvon E., que la France pèse peu (1 %) dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, de CO2 notamment. Selon eux, si la France doit impérativement faire sa transition écologique, il ne faut pas la culpabiliser par rapport à ceux qui font beaucoup moins d'efforts, ni s'engager dans une fuite en avant sans que d'autres pays ne la suivent. Une citation issue des retours du comité du Gard illustre cet état d'esprit : « Il faut une coordination avec nos voisins. À quoi cela pourrait servir de faire des efforts lorsque l'Allemagne quitte le nucléaire pour des centrales au charbon ! »

### LE REGARD D'OBJECTIF FRANCE



*Pour Objectif France, la transition écologique doit être menée de façon à la fois pragmatique et ambitieuse, en équilibrant les efforts entre préservation de la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique à travers une stratégie de long terme afin d'en faire une opportunité industrielle pour notre pays et non une punition collective.*

*Objectif France rappelle que c'est la taxe carbone sur le carburant qui a déclenché la crise des « gilets jaunes », même si celle-ci a des causes plus larges. En élevant le prix des produits considérés comme polluants, la fiscalité écologique veut pousser les consommateurs à en acheter moins. Or, cette fiscalité incitative est mal comprise car les dépenses en produits énergétiques sont des dépenses contraintes pour beaucoup de Français. Changer de véhicule ou de chaudière ne s'envisage au mieux qu'à moyen terme, sans parler de déménager d'une zone rurale sans transport public vers une zone mieux desservie. Dans ces conditions, entendre parler d'incitation à « changer de comportement » est très mal ressenti.*



*Par ailleurs, en matière d'émission de gaz à effet de serre, Objectif France rappelle que la production d'énergie en France est déjà en partie décarbonée grâce à la production d'électricité d'origine nucléaire. Or, le soutien aux énergies renouvelables (EnR) dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique de 2015, plus de 5 Md€ en 2016, bénéficie essentiellement aux EnR électriques. Or, deux secteurs, le transport et l'habitat, concentrent près de la moitié (48 %) des émissions de CO2 en France.*

*Cette subvention disproportionnée aux EnR électriques, alors que notre production d'électricité est déjà décarbonée, engendre une situation ubuesque : la France a augmenté, en 2017 et pour la deuxième année consécutive, ses émissions de CO2 alors que, la même année, près de 60 % des 9,5 Md€ consacrés à la politique climatique ont bénéficié aux EnR électriques, dont les émissions de gaz à effet de serre ne représentent que 6 % du total français !*

*Objectif France dénonce cette écologie idéologique synonyme de gabegie et de baisse de pouvoir d'achat pour les Français, une bonne part de la hausse de la facture d'électricité étant imputable à cette subvention aux EnR électriques à travers la « Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité » (TICFE), anciennement « Contribution au service public de l'électricité » (CSPE), qui représente en moyenne 16 % de la facture avec une augmentation de 650 % depuis sa création au début des années 2000. Cette taxe représente désormais et en moyenne 100 € par an et par ménage.*

*En matière de lutte contre les gaz à effets de serre (GES), Objectif France est donc pour un rééquilibrage des efforts en vue de décarboner prioritairement la consommation d'énergie issue de l'habitat et des transports.*

*Par ailleurs, Objectif France ne se focalise pas sur la réduction des GES alors même que notre pays ne représente que 1 % des émissions mondiales. Nous alertons aussi et surtout sur la sixième extinction massive des espèces de l'histoire de notre planète, phénomène qui menace davantage et à court terme l'Humanité et qui n'est qu'en faible partie liée au réchauffement climatique. Elle est surtout la conséquence de l'empiètement de l'Homme sur l'habitat de ces espèces sous l'effet de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'urbanisation ou de l'extraction minière. Viennent ensuite la surexploitation des espèces (chasse, pêche, braconnage), la pollution, les espèces invasives, les maladies. Avec ses territoires outre-mer et son domaine maritime, le deuxième mondial, la France peut véritablement avoir un impact et un effet d'entraînement sur cette priorité absolue qu'est la préservation de notre biodiversité.*

*Enfin, à l'image de la majorité des participants à notre contre-débat, nous souhaitons faire du développement durable une source de développement économique, de lien social et de création d'emplois, ce qui signifie verdir notre fiscalité tout en l'allégeant.*

## **Une très grande majorité des participants se déclare en faveur de la reconnaissance du vote blanc avec quelques divergences quant aux modalités.** ”

### **La reconnaissance du vote blanc fortement soutenue a contrario du vote obligatoire**

Sur la reconnaissance du vote blanc et l'obligation de voter, les avis sont opposés.

Ainsi, une très grande majorité des participants se déclare en faveur de la reconnaissance du vote blanc avec quelques petites divergences quant aux modalités. Dans plusieurs contributions relativement approfondies apparaît l'idée qu'un vote blanc majoritaire annulerait une élection. Les oppositions à la reconnaissance du vote blanc sont peu nombreuses, mais soulèvent des questions telles que le risque d'un durcissement des conditions d'éligibilité.

En revanche, sur le vote obligatoire, si les avis sont plus partagés, la majorité relative des répondants se positionne contre. Aux côtés d'arguments bien connus tels que la liberté du citoyen apparaît le risque supposé de déresponsabilisation, la difficulté de sa mise en application. Du côté des pro vote obligatoire, comme Toufik N., est avancée l'idée qu'« être citoyen français ne donne pas uniquement des droits mais aussi des devoirs ». Il est intéressant de noter que beaucoup de partisans du vote obligatoire le conditionnent à la reconnaissance du vote blanc, ou estiment que la reconnaissance du vote blanc serait une contrepartie au vote obligatoire, souvent avec l'idée que les abstentionnistes « n'auraient plus d'excuse ».

Parmi les alternatives proposées figure l'inscription obligatoire/automatique sur les listes électorales ou un vote obligatoire pour certaines élections seulement. Enfin, de nombreux répondants évoquent un

renforcement de l'éducation civique ou la promotion de la citoyenneté afin de donner envie aux citoyens qui ne votent plus.

### **Une forte approbation en faveur d'une « dose » de proportionnelle, mais de fortes divergences sur sa mise en application**

Au regard des contributions, on retrouve beaucoup d'avis frileux (proportionnelle à 10 % ou des doses proches) ou modérés (moins de 50 % de proportionnelle) quant à la mise en œuvre de la proportionnelle aux élections législatives. Les positions plus poussées vers une proportionnelle intégrale sont minoritaires.

Parallèlement, on retrouve quelques oppositions à toute proportionnelle, voire, dans de rares cas, des propositions comme l'élection des députés au suffrage uninominal majoritaire à un seul tour.

En fait, l'idée d'instaurer une « dose » de proportionnelle fait à peu près consensus. S'il fallait dégager une réponse-type assez représentative, ce serait celle de Jean-Louis C. qui affirme qu'« On sait que la proportionnelle intégrale nous ferait revenir en arrière à l'époque de la 4ème République, même si ce serait l'idéal. Pour que cela soit acceptable il faudrait donc au moins 35 % » ; ou celle de Pascale V. qui stipule qu'« Une dose suffisante pour représenter au plus juste tous les partis mais pas de proportionnelle intégrale ! »

## **Une majorité des contributeurs sont en faveur d'une baisse du nombre de parlementaires, de la suppression du CESE et d'une réforme du Sénat.** ”

Parmi les solutions médianes proposées en vue de concilier une « dose » de proportionnelle élevée ou une proportionnelle intégrale avec la garantie d'une majorité parlementaire stable, il y a la suggestion de Marc G. qui propose « un scrutin à un seul tour qui attribue 55 % des sièges à la liste nationale, régionale, départementale ou communale arrivée en tête afin de dégager une majorité stable, les 45 % de sièges restants étant réservés uniquement aux autres listes et répartis à la proportionnelle intégrale [...] » ; ou celle, originale, de Frédéric J. : « Sur une base de 250 députés (50 au national et 2 par départements me semble une bonne dose). Sur cette base, je propose 50 députés pour [le] parti majoritaire, et 200 à la proportionnelle intégrale. »

### **Une majorité des contributeurs sont en faveur d'une baisse du nombre de parlementaires, de la suppression du CESE et d'une réforme du Sénat**

Beaucoup de propositions sont en faveur d'une réduction du nombre de députés, dans des proportions tournant généralement autour d'un tiers, 25 % à 40 %, soit le souhait de passer à 300/400 députés et 100/200 sénateurs. Certaines contributions vont jusqu'à proposer de passer à 200 ou 250 députés, soit une révolution par rapport à ce que l'on entend souvent dans le débat public.

Si une majorité se dégage en faveur d'une telle réforme, il faut prendre en compte l'avis de citoyens inquiets, notamment sur le futur de la représentation nationale, à l'image de Maryvonne D. : « Pour moi, la réponse est difficile. Je pense que toute la France doit être représentée et pas seulement les grandes villes. »

Plus largement, il y a la volonté de réduire le nombre global d'élus, environ 600 000 aujourd'hui. A noter

que si de nombreux contributeurs souhaitent réduire le nombre d'élus locaux (régionaux, etc.), ils souhaitent également le maintien d'élus de proximité, ce qui n'est pas forcément contradictoire car les contributeurs sont également majoritairement en faveur d'une réduction des échelons administratifs (cf. *supra*).

Au sujet du rôle des assemblées pour représenter les territoires et la société civile, une forte majorité veut supprimer le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ou le fusionner avec le Sénat comme Pierre L. D'autres, moins nombreux, veulent que le CESE soit plus fonctionnel, en faciliter sa saisine comme le propose Yannick d'A. ou en faire « LE » lien avec la société civile comme le propose le comité du Gard dans sa synthèse.

Bien qu'ils soient beaucoup moins nombreux que ceux voulant supprimer le CESE, il faut signaler un nombre important de répondants souhaitant la suppression du Sénat. Cependant, une majorité de contributeurs voit dans la chambre haute un contrepouvoir à conserver, voire un garant des institutions, quitte, comme le suggère Alexis L., à ce que cette dernière soit directement élue par les citoyens. Sur le modèle allemand, le comité de la Haute-Garonne d'Objectif France propose que le Sénat ait plus de pouvoir sur des sujets spécifiques, tels ceux concernant les territoires, et qu'il récupère certaines missions d'intérêt général aujourd'hui confiées à des « comités Théodule » qu'il faudrait supprimer.

Quelques-uns, comme Bernard de W., veulent que ces institutions aient un rôle de conseil et non de décision. Christel C. propose par exemple que l'une des assemblées ou les deux soi(en)t composée(s) de citoyens tirés au sort. Dans le même esprit, Cyprien B. est plus précis :

## ***Une majorité de participants souhaite faciliter le recours au référendum, surtout au niveau local, à condition que ce recours soit encadré.*** ”

« Ces assemblées indirectes doivent fusionnées au profit d'une assemblée unique composée essentiellement de spécialistes et de citoyens tirés au sort qui éclaireront et feront le pont entre les aspirations civiles et l'Assemblée nationale (qui seule fera les lois). Cette assemblée pourrait également proposer des RIP [pour référendum d'initiative partagée, cf. article 11 de la Constitution] sur des points structurants et/ou être en relai de pétitions citoyennes. »

Sur le fonctionnement des assemblées de façon plus générale, plusieurs contributeurs émettent le souhait d'imposer davantage d'assiduité, en conditionnant le traitement des parlementaires à leur présence, en imposant une présence majoritaire en hémicycle pour certains votes, voire pour n'importe quel type de vote. D'autres, nombreux, souhaitent limiter le nombre de mandats dans le temps, et réitèrent des revendications souvent entendues dans le débat public, mais on retrouve aussi des mesures encore peu discutées, comme la proposition du comité du Puy-de-Dôme « d'interdire » l'accès à des mandats à partir de 72 ans.

On retrouve également, sous des formes différentes, une volonté de déconnecter l'élection présidentielle des élections législatives.

Enfin, Philippe C. propose « qu'on y ajoute la Cour des Comptes » [à l'une ou l'ensemble des assemblées, NDLR], rejoignant le souhait de plusieurs contributeurs dans plusieurs questions de renforcer le rôle de la rue Cambon. Cela reviendrait à se rapprocher du modèle anglo-saxon où les capacités de contrôle du bon usage des fonds publics sont adossées aux assemblées alors qu'en France, selon l'article 47-2 de la Constitution, « La Cour des comptes

assiste le Parlement dans le contrôle de l'action du Gouvernement » [le Parlement ayant par ailleurs ses propres capacités de contrôle débouchant sur des rapports parlementaires, NDLR]. Sur le même registre, Yves J. souhaite que l'on tienne mieux compte des avis de la Cour des Comptes dans le processus législatif et l'action de l'exécutif.

### **Une majorité de participants souhaite faciliter le recours au référendum, surtout au niveau local, à condition que ce recours soit encadré**

Sur les évolutions à apporter afin de rendre la participation citoyenne plus active, beaucoup de prises de position sont en faveur d'un système de pétitions/initiatives citoyennes, à l'image de celle de Toufik N. qui propose qu'une pétition de 1 million de signatures soit débattue par l'Assemblée nationale avec un jury de citoyens tirés au sort. Une contribution originale d'Amélie S. de Lyon propose de « s'inspirer de l'Allemagne et de la commission des pétitions du Bundestag [qui] reçoit des demandes et des plaintes des citoyens puis les examine et en débat. » Une proposition jamais évoquée par les grands partis se retrouve notamment dans la contribution collective du comité Objectif France des Yvelines, à savoir le vote par jugement majoritaire, censé mobiliser davantage les citoyens en reflétant mieux leur souhait. C'est un système qui se distingue par un vote par valeurs, c'est à dire que les électeurs ne sont pas appelés à choisir un candidat ou à classer les candidats, mais à les juger chacun indépendamment. L'électeur attribue à chaque candidat une mention verbale parmi une échelle commune à tous, du type « Très bien », « Bien », « Assez bien », [...], « A rejeter ». Pour chaque candidat, on détermine la mention médiane,

## ***Une majorité de participants souhaite faciliter le recours au référendum, surtout au niveau local, à condition que ce recours soit encadré. ”***

qu'on appelle « mention majoritaire ». Ce mode de sélection signifie que la majorité des électeurs (plus de 50 %) juge qu'il mérite au moins cette mention ou, a contrario, qu'il mérite cette mention ou moins. Le candidat élu est un candidat qui obtient la meilleure « mention majoritaire ». Une autre proposition de révolution dans notre système de vote est celle de Félicie A. qui propose « une élection avec le scrutin de Condorcet [l'unique vainqueur, s'il existe, est le candidat qui, comparé tour à tour à tous les autres, s'avérerait à chaque fois être le candidat préféré, NDLR] ou si impossible de Borda [vote pondéré où chaque électeur construit une liste de  $n$  candidats par ordre de préférence avec attribution de points, le vainqueur étant celui qui a obtenu le plus de points, NDLR], au pire au jugement majoritaire ».

Sur une implication directe de citoyens non élus, par le tirage au sort par exemple, le sujet est plus clivant qu'il n'y paraît au vu des contributions. Si une nette majorité des participants se déclare en faveur du principe, - certains avançant l'idée que cela permettrait de réveiller certains processus de décisions lents ou coupés du réel, d'autres souhaitant que les élus et décideurs publics en appellent davantage à des citoyens compétents dans différents domaines d'activité -, il y a des divergences sur les modalités. Il est ainsi difficile d'établir une majorité pour/contre le tirage au sort.

Sur un recours accru au référendum et à son initiative, les avis sont partagés, aussi bien au niveau des contributions individuelles que des contributions collectives. Si la majorité des répondants est favorable à une extension plus ou moins large du recours au référendum, beaucoup restent frileux. Comme pour la proportionnelle, nombreux sont les répondants qui

se méfient d'un système qui rendrait le pays ingouvernable, certains Français se méfiant d'eux-mêmes. Comme Yvon E., beaucoup craignent que le référendum, d'initiative présidentielle, partagée ou citoyenne, ne soit « épidermique ». La crainte est souvent exprimée que les Français ne votent à chaud, « une image d'un moment précis » comme le pense Bernard de W.

Une majorité des contributeurs s'exprime tout de même en faveur de dispositifs comme le référendum d'initiative citoyenne (RIC), mais dans des conditions « raisonnables ». Les répondants demandent généralement des freins ou des garanties. Ainsi, certains proposent des seuils du type 1 million de pétitionnaires comme Laurent C., 2 millions pour Yannick d'A., voire 5 % à 10 % du corps électoral selon Myriam F. et Stéphane H. Le comité du Gard souligne qu'il faudrait un nombre « vraiment très important » de citoyens demandant un référendum. D'autres garanties mentionnées concernent un nombre de référendums limité dans le temps, le visa obligatoire du Conseil constitutionnel ou une incompatibilité avec les engagements européens de la France. Afin d'éviter des réponses « idéologiques » ou orientées pour/contre le pouvoir en place, le comité Puy-de-Dôme propose des référendums « multiquestions », rejoignant en cela d'autres contributions.

En fait, pour beaucoup, il s'agit de favoriser, en l'encadrant, le recours au référendum par de nouveaux initiateurs. Le RIC au niveau local/régional est ainsi plus consensuel. Certains citent les présidents de région, voire les maires, sur des sujets locaux. Les répondants insistent sur le fait que le résultat doit être respecté et appliqué (en référence au dossier de l'aéroport de Notre-Dame des Landes).

## ***Les participants au Contre-Débat sont massivement en faveur d'une immigration maîtrisée et des mesures contraignantes favorisant l'assimilation des nouveaux venus à la culture française.*** ”

Il convient de noter une opposition majoritaire aux référendums révocatoires, aux dérives plébiscitaires, aux référendums finissant par pour ou contre le président de la République. Comme le proposent Vincent C. ou Cyprien B., des référendums pourraient se tenir en même temps que d'autres scrutins.

A contrario, certains, comme Elena K., avancent l'idée de rendre le référendum obligatoire sur certains sujets, parfois pour les sujets qui « engag[ent] l'avenir du pays (laïcité, immigration, Europe, réforme constitutionnelle, etc.) », mais plus généralement pour les sujets sociétaux (procréation médicalement assistée (PMA), gestation pour autrui (GPA), Mariage pour tous, etc.). D'autres veulent que les référendums soient réservés à ce genre de sujets. Pour reprendre la réponse de Christophe F., le référendum ne devrait pas concerner des questions du type « faut-il rétablir l'ISF ? »

Simone P. illustre le point de vue d'une bonne partie des participants, à savoir que les référendums nationaux doivent porter sur les questions sociétales, et les référendums locaux sur des questions locales.

**Les participants au Contre-Débat sont massivement en faveur d'une immigration maîtrisée et des mesures contraignantes favorisant l'assimilation des nouveaux venus à la culture française.**

Sur les questions d'intégration, la très large majorité des contributeurs souhaite une immigration réduite, à l'image du compte-rendu du comité des Bouches-du-Rhône pour qui « Le quantitatif a annihilé la capacité d'intégration du pays ». Quelques-uns

estiment cependant que la France traite de manière inhumaine et honteuse les actuels réfugiés.

En revanche, il n'y a pas de franche majorité sur les modalités. Certains sont favorables à des logiques d'objectifs ou de quotas annuels, qu'ils soient définis par le Parlement ou d'autres organismes/institutions. D'autres, comme le comité de Loire-Atlantique, ne souhaitent pas (ou ne voit pas l'utilité) d'objectifs ou de quotas fixés par le Parlement, estimant qu'il faut accueillir uniquement en fonction du droit d'asile. Certains, comme André F., souhaitent arrêter temporairement l'immigration pour faire le point sur la situation avant d'engager des quotas. Didier C. parle de « moratoire ». A ces quotas, d'autres, comme Cyprien B., proposent l'ajout de statistiques ethniques.

Il se dégage par ailleurs un consensus en faveur d'une politique d'assimilation des futurs nouveaux arrivants, mais également de ceux actuellement présents et que les participants au Contre-Débat estiment pas assez intégrés. Beaucoup de propositions vont dans le sens d'une nationalité française « par contrat », voire d'une acceptation d'entrée en France qui serait conditionnée à un contrat d'assimilation. Claude P. propose ainsi de faire signer une charte d'adhésion aux valeurs et aux lois républicaines ; d'autres, comme le comité du Gard, suggèrent un examen portant sur les valeurs civiques et l'histoire de France. Plusieurs mentionnent également l'exemple de la « green card » aux Etats-Unis. Pour faciliter cette assimilation, le comité Objectif France de la Haute-Garonne préconise l'« obligation de l'école à 3 ans avec apprentissage de la langue nationale », à l'image de la Namibie. De nombreux

## ***Les participants au Contre-Débat sont massivement en faveur d'une immigration maîtrisée et des mesures contraignantes favorisant l'assimilation des nouveaux venus à la culture française.*** ”

retours individuels, comme celui de Toufik N., insistent également sur l'assimilation par l'apprentissage obligatoire de la langue française. Un exemple d'action concrète qui va dans ce sens est celle de Maryvonne D. qui, chaque semaine, « fait du français avec deux jeunes syriens ».

Pour illustrer le rôle de l'Education nationale qui revient régulièrement comme l'on pouvait s'y attendre, Louis P. estime qu'« Il faut plus de patriotisme et moins de dénigrement quant à notre histoire. Il faut remettre l'uniforme à l'école ainsi qu'augmenter la présence du drapeau français dans l'espace publique ». Sur ce même thème, Elena K. prône de « Cesser de subventionner les associations indigénistes et communautaristes ». A noter une proposition originale de Félicie A. qui cite les cultures autochtones dans les territoires d'Outre-mer comme devant être respectées pour les nouveaux arrivants.

Sur les mesures à plus long terme, une bonne partie - voire la majorité - des répondants défendent une politique de co-développement pour fixer les populations sur place, traiter le problème à la racine. Se retrouvent quelques positions, en général sans illusions, en faveur d'une approche européenne plus forte, de la gestion des frontières extérieures à la création de « hot spots » en passant par le co-développement euro-africain. On peut mentionner également, pêle-mêle, des retours prônant l'expulsion des déboutés du droit d'asile ou des clandestins, la suppression de l'Aide médicale d'Etat (AME) ou le durcissement du regroupement familial.

Sur la laïcité, le comité des Yvelines préconise « d'attaquer pour clientélisme et corruption les mairies qui « achètent le vote musulman » en concédant de façon illégale des terrains, des baux emphytéotiques » et de « Protéger celles et ceux qui sont au service des autres contre les attaques de l'islam rigoriste (médecins des urgences, gardiens de prison...) ». Se retrouve souvent l'idée de ne pas toucher à la loi de 1905 et de mieux l'imposer/la faire respecter, à l'image de Philippe S. pour qui « Il n'y a pas à renforcer la laïcité qui a parfaitement fonctionné pendant des années. Il faut simplement arrêter de reculer face au fondamentalisme et d'écouter les extrémistes laïcards ».

Figurent aussi des propositions attendues telles que la fermeture des mosquées radicales, l'interdiction des signes religieux ostentatoires, ne serait-ce que dans l'espace public, même si cette dernière interdiction n'est toutefois pas réclamée avec insistance par une majorité de répondants, peut-être parce qu'elle est considérée comme allant de soi ou parce que les répondants sont lassés de ce sujet. Certains, comme Marie V., estiment plus ou moins explicitement que la seule religion qui pose problème vis-à-vis de la laïcité, c'est l'islam. A noter également les interrogations plus générales sur l'équilibre entre une République laïque, une société et une culture françaises qui ne le sont pas, l'héritage judéo-chrétien étant plusieurs fois rappelé. Une citation de Aïda N. résume bien l'enjeu : « Un Etat peut-il demeurer neutre et laïc sans système de valeurs ? »

## Objectif France prône un sursaut démocratique grâce à une plus grande implication des citoyens dans la vie de la Cité et une réhabilitation de la citoyenneté par une maîtrise des flux migratoires ”

LE REGARD D'OBJECTIF FRANCE



*Objectif France prône un sursaut démocratique grâce à une plus grande implication des citoyens dans la vie de la Cité, une réoxygénation de l'offre politique et une réhabilitation de la citoyenneté par une maîtrise des flux migratoires, préalable indispensable à un politique d'assimilation aussi ambitieuse qu'efficace. Pour Objectif France, ce renouveau démocratique, indissociable d'une revalorisation de la citoyenneté française, doit susciter un « choc de confiance » afin de retisser le lien entre les Français et leurs représentants, préalable indispensable pour mener des réformes structurelles d'ampleur aptes à redresser le pays.*

*Plusieurs réflexions en ce sens sont en cours chez Objectif France comme la reconnaissance du vote blanc ou l'introduction d'une dose de proportionnelle. Sur ce dernier point, le maintien d'un scrutin intégralement majoritaire peut également se justifier, à condition, dans ce cas, de faciliter l'expression des citoyens entre deux élections majeures via le référendum d'initiative citoyenne (RIC). Afin d'éviter les écueils de ce dernier (votes trop fréquents, emballement momentané de l'opinion), Objectif France propose d'établir un seuil de demandeurs assez élevés, entre 1 et 2 millions, avec un délai de latence d'au moins 6 mois entre le déclenchement d'un référendum et le vote afin de laisser la place à un débat apaisé.*

*Par ailleurs, Objectif France ne s'oppose pas à une baisse du nombre de parlementaires, mais à condition d'accroître leurs moyens de contrôle de l'action du gouvernement.*



**La redynamisation et ré-oxygénation de notre démocratie pourrait également passer par une limitation à deux consécutifs des mandats dans le temps, la nécessité d'un casier judiciaire vierge en matière d'atteinte à la probité pour être élu ainsi que le souci permanent de l'exemplarité du parcours.** ”

*Le tirage au sort pourrait également être un levier en vue d'impliquer davantage nos concitoyens dans la vie de la Cité, la démocratie ne se limitant pas au suffrage universel. Nous faisons bien confiance à nos compatriotes pour prononcer les peines les plus lourdes du code pénal à travers les jurés d'assises, pourquoi pas pour se prononcer sur des projets de textes, des chantiers d'envergure, notamment au niveau local, surtout lorsque ces derniers ne figurent pas dans la profession de foi du candidat ou des listes arrivé(es) en tête à la sortie des urnes. A défaut de sa suppression pure et simple ou d'une autre vocation, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) pourrait assurer cette représentation de citoyens tirés au sort, citoyens obligatoirement sollicités pour avis (rendu public) sur des sujets à définir et qui pourrait proposer des textes soumis au vote des assemblées élues, tant aux niveaux local que national.*

*La redynamisation et ré-oxygénation de notre démocratie pourrait également passer par une limitation à deux consécutifs des mandats dans le temps, la nécessité d'un casier judiciaire vierge en matière d'atteinte à la probité pour être élu ainsi que le souci permanent de l'exemplarité du parcours et du dévouement à la nation comme critère central dans la sélection des membres du gouvernement et des plus hautes fonctions de l'Etat.*

*Enfin, Objectif France milite pour un contrôle strict des flux migratoires, condition indispensable à la réaffirmation de la citoyenneté et de son exercice, préalable incontournable à l'exercice de la démocratie. Nous prônons ainsi l'envoi d'un signal fort aux migrants illégaux. Aucun d'entre eux ne pourra un jour espérer une régularisation de sa situation s'il est entré de façon illégale sur le territoire. Pour ce faire, tous les clandestins recueillis en mer seraient renvoyés à leur point d'embarquement et des centres de traitement administratif des demandes d'asile pourraient être mis en place sur les rives sud de la Méditerranée dans un cadre européen ou, à défaut, en coopération avec nos partenaires italiens, espagnols et grecs. Par ce type de politique réaliste et pragmatique, l'Australie a vu le nombre de clandestins arriver sur ses côtes passé de 20 000 en 2013 à peau de chagrin tout en sauvant des centaines de vies en mer et en dissuadant les passeurs.*

*Cette politique permettra de mieux accueillir les individus que la France acceptera, que ce soit dans le cadre du droit d'asile ou de quotas fixés annuellement en ce qui concerne l'immigration économique.*

# CONTRE GRAND DÉBAT

LA SYNTHÈSE

**RETROUVEZ-NOUS !**



*Facebook.com/ObjFrance*



*@ObjectifFrance*



*[www.objectif-france.org](http://www.objectif-france.org)*